



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

Rapport de consultations
sur le Fonds pour la diversité des voix
Juin 2023

This document is also available in English under the title: Changing Narratives Fund Report on Consultations

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Direction générale des Industries créatives et du commerce
Ministère du Patrimoine canadien
25 rue Eddy
Gatineau QC J8X 4B5
frc-cnf@pch.gc.ca

En ce qui concerne l'indépendance des médias, un rapport préparé par un consultant indépendant pour le secteur des médias figure à l'annexe A : Mise en œuvre du fonds pour la diversité des voix dans les médias d'information : Constatations et recommandations par groupe de recherche :

- Dr Christopher Dornan
École de journalisme et de communication
Université Carleton (retraité)
- Prof. Adrian Harewood
École de journalisme et de communication
Université Carleton
- Prof. Patrick White
École des Médias
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Cette publication est disponible en formats PDF et HTML sur cette page Web :
[Rapport de consultations sur le Fonds pour la diversité des voix](#)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du Patrimoine canadien, 2023

No. de catalogue : CH44-180/2023F-PDF (fichier PDF, Français)
ISSN : 978-0-660-49190-5

No. de catalogue : CH44-180/2023E-PDF (fichier PDF, Anglais)
ISSN : 978-0-660-49189-9

Introduction

La lettre de mandat du ministre du Patrimoine canadien contient un engagement envers la création d'un « nouveau fonds pour fournir aux diverses communautés les outils nécessaires pour raconter leurs propres histoires et favoriser la diversité des voix dans les secteurs des arts, de la culture et des médias ». Y faisant suite, le Budget fédéral 2022 a annoncé un financement de 5 millions de dollars en 2023-2024 à Patrimoine canadien pour lancer le Fonds pour la diversité des voix (FDV). Le développement de ce Fonds est une occasion pour le gouvernement du Canada d'aider les organisations, les journalistes et les créateurs autochtones, racisés et issus de minorités religieuses à mieux faire connaître leurs expériences et leurs perspectives.

Consultations

Le ministère du Patrimoine canadien a organisé des consultations à l'automne 2022 auprès d'un éventail d'organismes, de créateurs, d'intervenants du secteur des médias, du secteur des arts et de la culture, ainsi que du grand public. Les consultations visaient à identifier les obstacles à la promotion des voix des communautés diversifiées, ainsi que les mesures que le gouvernement du Canada pourrait mettre en place pour améliorer l'accès des communautés diversifiées aux secteurs des médias et des arts et de la culture. Ces consultations se sont déroulées en une série de quatre tables rondes, des entrevues et un questionnaire en ligne.

Une équipe de consultants externes indépendante a été embauchée afin de diriger des entrevues avec des individus du secteur des médias, et pour organiser une table ronde avec des intervenants du secteur en octobre 2022. Cette approche a été privilégiée afin de respecter l'indépendance de la presse. Un rapport distinct a été soumis au ministère et est présenté à l'annexe A.

En novembre 2022, deux tables rondes avec les parties prenantes du secteur des arts et de la culture, ont été menées conjointement par le personnel du Ministère et une experte du secteur audiovisuel. Par la suite, une dernière table ronde, menée par l'équipe de consultants, a réuni des participants des trois tables rondes précédentes pour discuter des rétroactions fournies antérieurement.

Un questionnaire en ligne a été accessible du 16 novembre au 16 décembre 2022 pour recueillir les perspectives de tous les Canadiens sur la création du Fonds.

Dans le contexte des consultations, le secteur des médias englobe tous les moyens ou outils de communication utilisés pour transmettre de l'information ou des données. Il comprend les médias imprimés, l'édition, les médias d'information, la photographie, la diffusion, les médias numériques et la publicité. Le secteur des arts et de la culture inclut toutes les expressions créatrices artistiques individuelles ou collectives, comme la production audiovisuelle, la musique, les livres, les arts de la scène et les autres industries créatives.

Les consultations tenues lors d'entrevues et de tables rondes ont permis d'obtenir les avis et propositions d'intervenants clés de chacune des industries. En tout, 39 artistes, professionnels et représentants d'organismes ont participé aux tables rondes des arts et de la culture et 15 intervenants à celle portant sur le journalisme et les médias. Finalement, 13 intervenants ont pris part à la table ronde réunissant des intervenants des deux secteurs.

Questionnaire en ligne

Près de 500 individus [Note de bas de page 1](#) ont répondu au questionnaire en ligne. De ce nombre :

- 13 % des répondants ont indiqué provenir de communautés autochtones, environ 30 % étaient issus de communautés religieuses ciblées par le Fonds et 46 % se sont identifiées comme des personnes issues des communautés racisées. (Les répondants pouvaient répondre ou non à chaque question.)

- 40 % des répondants provenaient de l'Ontario, 16 % du Québec, 14 % de la Colombie-Britannique, 10 % de l'Alberta, et 20 % des autres provinces et territoires.

139 organismes ou associations ont également répondu au questionnaire. De ce nombre :

- 86 % provenaient du secteur culturel, 33 % du secteur des médias et 1 % d'autres secteurs (une organisation pouvant représenter plus d'un secteur).
- 79 % des organisations représentaient des communautés visées par le FDV. Parmi celles-ci, 33 % ont indiqué représenter des personnes autochtones, 74 % des personnes racisées, 14 % des communautés religieuses. Il est à noter qu'une organisation peut représenter plus d'une communauté.

Au total, environ 5 % des répondants ont affirmé avoir des réticences quant à la création de ce nouveau Fonds. Les raisons invoquées varient : la crainte d'une perte d'indépendance des médias, la perception que le gouvernement prend trop de place, ou que les secteurs culturels et médiatiques sont capables de s'autodiscipliner sans l'intervention de l'état pour diversifier leur contenu, en sont quelques-unes.

Les sections suivantes constituent une synthèse des consultations et présentent les principaux constats issus des tables rondes et du questionnaire en ligne. Ces intrants ne correspondent pas nécessairement aux opinions et aux politiques stratégiques du gouvernement du Canada. Les informations recueillies et l'expertise partagée au cours de ce processus viendront nourrir l'élaboration, au cours des prochains mois, du nouveau Fonds pour la diversité des voix.

1. Les obstacles et les barrières systémiques

Les consultations ont abordé les obstacles et les barrières auxquels se heurtent les journalistes, créateurs, artistes et organisations issus des communautés autochtones et racisées, ainsi que des minorités religieuses. Les obstacles peuvent être, par exemple, des politiques ou des pratiques qui empêchent certaines personnes d'avoir un accès juste à des emplois, à des fonds ou à des services, et qui peuvent être involontaires ou invisibles aux personnes qui ne sont pas touchées. Tandis que les participants aux tables rondes avaient l'opportunité de discuter ensemble des obstacles et barrières rencontrés, les répondants du sondage pouvaient de leur côté réagir à une liste d'obstacles en indiquant le degré d'importance que ceux-ci ont sur la participation et la représentation des communautés diverses dans le secteur des médias et le secteur des arts et de la culture.

Les pratiques d'embauche discriminatoires sont la principale barrière à la représentation des communautés.

Pratiques d'embauche discriminatoires : De façon générale, les intervenants ont identifié les pratiques d'embauche discriminatoires comme étant la principale barrière à la représentation des communautés, tant pour le secteur culturel que pour celui des médias. Bien que plusieurs répondants aient affirmé que le marché du travail est de plus en plus ouvert et diversifié, certains comportements discriminatoires demeurent. Plusieurs répondants ont fait état d'une discrimination directe vécue par plusieurs membres de leurs communautés, faisant état de situations où un employé ou un candidat est traité de manière moins favorable qu'un autre dans une situation comparable par exemple. D'autres témoignages ont décrit une discrimination indirecte, ou une pratique neutre en apparence, mais qui en réalité désavantage les membres d'une communauté, et cela serait ressenti de façon plus aigüe dans le secteur culturel.

Manques d'opportunités pour les jeunes diplômés : Les répondants ont aussi abordé les processus d'embauche, qui semblent donner peu d'attention aux jeunes créateurs et journalistes. Ces derniers, souvent récemment diplômés, forment une force pour les communautés. L'absence d'opportunités ou de débouchés immédiats les détournent souvent de leur art ou du secteur d'activité pour lequel ils sont formés. Toutefois, certains répondants ont aussi mentionné la difficulté de recruter dans certains secteurs

d'activité ou certaines régions des journalistes et des créateurs provenant des communautés autochtones, racisées et issus des minorités religieuses et étant disponibles pour être embauchés rapidement.

En revanche, l'embauche de journalistes et créateurs de communautés diversifiées, spécialement les nouveaux talents, ne peut à elle seule garantir que les diverses perspectives se retrouveront présentées dans la couverture médiatique ou dans les arts. Si ces nouveaux talents ne sont pas formés, ne se voient pas alloué des budgets ou les ressources pour partager leurs histoires, elles pourraient demeurer invisibles. Pour que ces histoires soient vues, un changement de paradigme est requis dans la manière dont les médias traditionnels et/ou les médias d'information partagent les histoires des communautés autochtones, racisées et issues des minorités religieuses.

Accès limité à des postes de leadership : Il serait plus difficile pour les personnes de ces communautés d'accéder à des postes de direction et de prise de décisions, notamment au sein d'une organisation médiatique.

Formations et stages non rémunérés : La discrimination ne touche pas seulement l'emploi, mais également la formation et les stages, qui sont souvent non rémunérés pour les personnes embauchées provenant de ces communautés.

Manque de diversité aux niveaux décisionnels dans les organismes médiatiques, des arts, et de financement.

Pour plusieurs, la composition relativement homogène des jurys et des comités de sélection qui prennent les décisions sur le financement des projets et leur publication ou mise en ligne ne favorise pas la diversité. Ce sont souvent des professionnels d'une industrie issus d'une culture majoritaire et qui n'ont pas forcément les sensibilités ou les expériences permettant d'évaluer de façon équitable le travail de créateurs provenant de communautés variées. Plusieurs répondants ont fait part de vexations, incompréhensions et discriminations de la part des décideurs d'organismes subventionnaires. Cela se traduit par un certain pessimisme des créateurs et journalistes visés par le Fonds, ainsi qu'à un exode et une perte de talent lorsque ceux-ci quittent pour un autre secteur.

Manque de sensibilisation et accès limité aux programmes de financement pour les communautés variées.

Manque de sensibilisation aux programmes : Selon les répondants, il existe un manque de sensibilisation aux programmes de financement existants pour aider les communautés autochtones, racisées et issues des minorités religieuses à partager leurs histoires dans tous les secteurs. Plusieurs répondants ont fait remarquer qu'il y a déjà un bassin important de créateurs provenant de la diversité, et qu'un meilleur appui financier pourrait avoir un impact positif à court terme.

Accès limité au financement : Les organismes consultés ont affirmé que les difficultés à accéder aux programmes de financements existants sont le principal obstacle auquel font face les communautés autochtones, racisées et issues des minorités religieuses. Ils citent l'absence de financement ciblé pour les projets de ces communautés ou les organismes qui les représentent comme une préoccupation importante. Ils indiquent que les divers programmes en place sont peu nombreux à disposer de mécanismes ou de critères favorisant ces communautés, et que les projets soutenus disposent souvent de budgets limités ou alors, ont une vocation très locale.

Processus laborieux : Certains répondants ont fait valoir que le processus d'application aux divers programmes et fonds déjà en place peut être laborieux pour les membres des communautés. Un encadrement ou un meilleur accompagnement dans les processus d'application est nécessaire et pourrait être facilité par un financement bonifié de la part du gouvernement aux organismes des communautés diverses qui prévoient faire des applications.

Préoccupations liées au rayonnement et à la viabilité commerciale des histoires des communautés.

Les répondants ont mentionné que des journalistes ou créateurs provenant des communautés autochtones, racisées et des minorités religieuses sont embauchées, mais il leur est difficile de voir les projets sur leur communauté se réaliser. On cite des raisons telles que les préoccupations liées à la viabilité commerciale ou à la perception que leurs histoires et expériences ne plairaient pas à un public n'ayant pas le même vécu. Les employeurs qui les emploient sont souvent de petites entreprises médiatiques ou culturelles qui n'ont pas forcément un large rayonnement, ou la capacité d'investir pour développer de nouveaux créneaux commerciaux.

L'accès limité aux équipements numériques ou technologiques essentiels.

Lors des consultations, certains participants ont affirmé que plusieurs créateurs ont de la difficulté à avoir accès aux équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires et leurs expériences. Il s'agit d'une réalité qui touche particulièrement les communautés autochtones, ou éloignées des grands centres urbains. L'amélioration des équipements technologiques disponibles dans les écoles ou les centres communautaires pourrait combler, en partie, ce déficit numérique.

La couverture des diverses communautés est stéréotypique et nuisible.

Un certain nombre d'organismes ont soutenu que la couverture de la réalité de leurs communautés dans les médias a non seulement été historiquement déficiente, mais a souvent été préjudiciable. En conséquence, le manque de contact régulier et quotidien entre les communautés majoritaires et minoritaires entraîne une incompréhension de l'autre et accroît les stéréotypes et les attitudes négatives.

L'ensemble des obstacles susmentionnés se traduit par des difficultés à créer des références culturelles et un imaginaire commun et inclusif. Les obstacles énumérés freinent l'atteinte d'une place équitable pour les communautés racisées, autochtones, et issues des minorités religieuses dans les secteurs des médias et des arts et de la culture.

2. Conception et principes du Fonds pour la diversité des voix

Lors des consultations en ligne, les répondants ont pu réagir à une liste d'initiatives pouvant être entreprises par le gouvernement et identifier celles qui – selon eux – devraient être prioritaires. Ils ont également pu proposer des idées d'initiatives qui pourraient être menées afin d'aider les journalistes et les créateurs autochtones, racisés et issus des minorités religieuses à surmonter les obstacles identifiés.

Tableau 1. Pourcentage des répondants du sondage en ligne qui ont indiqué que les initiatives ci-dessous devaient être une priorité.

	Individus		Organismes	
	Médias	Culture	Médias	Culture
Promouvoir les possibilités d'emploi au moyen de plateformes de marketing pour trouver et recruter des talents divers.	52,1 %	42,7 %	20,5 %	18,7 %
Mettre en place des stages ou d'autres possibilités d'apprentissage dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour favoriser le perfectionnement des compétences et la formation professionnelle.	58,8 %	54,8 %	25,6 %	16,8 %
Mettre en place des stages ou d'autres possibilités d'apprentissage en milieu de travail pour favoriser le perfectionnement des compétences et la formation professionnelle.	56,4 %	57,8 %	51,3 %	41,1 %
Désigner des mentors qui pourraient travailler avec les communautés pour les aider à partager leurs propres histoires.	52,7 %	53,3 %	20,5 %	21,5 %
Recruter des membres des communautés possédant une expertise et des connaissances culturelles pour participer activement à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets communautaires afin de s'assurer que les expériences vécues et les histoires locales sont représentées avec pertinence et exactitude.	74,6 %	72,9 %	41,0 %	57,9 %
Consacrer du financement (du gouvernement) aux communautés.	70,3 %	74,4 %	74,4 %	71 %
Associer divers journalistes ou créateurs à des entreprises ou commerces pour fournir un accès équitable à la technologie et à l'infrastructure essentielles ou à des espaces de collaboration.	44,2 %	42,2 %	20,5 %	25,2 %

Mettre sur pied des espaces créatifs régionaux et nationaux, au besoin.	49,1 %	52,8 %	20,5 %	24,3 %
Offrir des services de traduction ou d'interprétation pour rendre le contenu culturel plus largement accessible au public en dehors des communautés.	46,7 %	42,7 %	15,4 %	6,5 %

Des fonds dédiés et un financement bonifié.

Fonds dédiés : Une forte proportion des individus et organismes sondés ont mentionné la nécessité d'avoir des fonds gouvernementaux dédiés aux créateurs et journalistes autochtones, racisés et issus des communautés religieuses dans les secteurs des médias et de la culture. Plusieurs ont mentionné que ces fonds doivent s'ajouter aux programmes en place et être un complément au système actuel, sans toutefois en être une réplique à petite échelle. Le financement devrait être stable et ciblé. Plusieurs participants aux tables rondes ont fait remarquer que le budget annoncé pour la création du Fonds est limité, et que des montants plus élevés doivent être alloués afin d'avoir un impact réel. La pandémie a eu un impact déstructurant pour plusieurs industries, fragilisant de nombreuses entreprises tout en affectant davantage les communautés visées par le Fonds. Certains ont mentionné la nécessité de prolonger les mesures d'aide ciblées pour les industries, en incluant des conditions liées à la diversité.

Selon la vaste majorité des intervenants, les bénéficiaires devraient être exclusivement des créateurs ou des journalistes faisant partie de la population cible du Fonds, soit les communautés autochtones, racisées ou les minorités religieuses. Plusieurs intervenants ont toutefois suggéré que le Fonds soit aussi ouvert à d'autres groupes, comme la communauté LGBTQQI2SAA+ ou les personnes en situation de handicap.

Il n'y avait pas unanimité sur les activités médiatiques et culturelles qui devraient être éligibles ou soutenues par le Fonds. Certains répondants ont mentionné que certaines formes d'arts ou d'expression ont traditionnellement été peu soutenues par les programmes de subventions et contributions actuels.

Seuils et quotas.

Quotas : Certains ont mentionné préférer recommander la mise en place de quotas au sein d'initiatives existantes plutôt qu'un financement ciblé additionnel, de crainte de voir leur communauté confinée à des programmes en périphérie des principaux programmes de subventions et contributions. D'autres ont mentionné que pour atteindre les seuils fixés par les quotas, les entreprises embauchent souvent des créateurs ou des journalistes qui sont débutants et ont peu de voix au chapitre, au lieu d'embaucher dans des postes de décision ou de faire la promotion d'employés à la mi-carrière.

Seuils de contenu : Dans le secteur des médias, bien qu'une présence accrue de journalistes issus de ces communautés dans les salles de rédaction soit bien vue de la part des participants, ceux-ci affirment que cela n'est pas forcément garant d'une meilleure couverture des enjeux propres aux communautés. Le contenu proposé par ces journalistes peut parfois être rejeté ou jugé trop niché pour un auditoire plus large.

Une vision à long terme.

Plusieurs répondants ont fait valoir que le Fonds devrait s'articuler autour d'objectifs à long terme. La vision stratégique ne devrait pas changer en fonction de l'actualité ou des intérêts à court terme de l'industrie ou des gouvernements.

Certains ont fait valoir que la diversité a souvent été un enjeu circonstanciel ou temporaire, plutôt qu'une priorité permanente. De plus, le FDV devrait être conçu, mis en œuvre et administré en tenant compte d'enjeux plus larges, comme la justice sociale et l'intérêt public.

Nécessité de recueillir des données sur les communautés.

De façon plus large, les participants aux tables rondes ont souligné l'importance de recueillir des données sur la situation des créateurs et journalistes issus de communautés autochtones, racisées et des minorités religieuses. Ces données devraient servir à l'élaboration de politiques publiques, en définissant, par exemple, les seuils et des références, ou en permettant de mesurer l'évolution des résultats. Leur analyse permettrait d'ajuster les paramètres du Fonds, ou d'améliorer d'autres programmes ou politiques du gouvernement fédéral. Les communautés – notamment autochtones – doivent être impliqués dans l'analyse et l'interprétation de ces données.

Tirer profit de l'expertise des diverses communautés.

Lors du sondage en ligne, une majorité des répondants ont soulevé l'importance de recruter des membres des communautés possédant une expertise et des connaissances culturelles pour participer activement à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets pour les communautés ciblées. Une telle approche permettrait de s'assurer que les expériences vécues et les histoires locales soient représentées de façon juste, avec pertinence et sensibilité.

La formation est fondamentale.

Mentorat : L'apprentissage et le mentorat sont des priorités pour une majorité de répondants. Il a été proposé que des mentors travaillent directement avec des membres des communautés pour partager leurs expériences et leurs savoirs.

Appui à des postes de direction : La notion de *leadership* a aussi été soulevée par plusieurs. Il importe d'investir dans les individus, leurs formations, leurs expertises et leurs expériences, et non uniquement dans les projets qu'ils mettent de l'avant. La présence de membres des communautés occupant des postes de décision au sein de divers organismes favoriserait un impact positif à long terme.

Programmes d'accélération de carrière : Lors des consultations, plusieurs participants ont mentionné l'impact positif qu'aurait la mise en place de programmes d'accélération de carrière, indispensable à la réussite et à une transformation pérenne de l'industrie. Ce type de programme implique généralement un accompagnement soutenu d'un jeune créateur, journaliste ou gestionnaire par un mentor accompli. Les jeunes peuvent alors tester leurs idées, développer un réseau de contact au sein de l'industrie, acquérir des compétences professionnelles et relationnelles, et apprendre de l'expérience et du parcours de membres de leurs communautés.

Une meilleure diffusion et une plus grande visibilité.

Rayonnement et promotion : Pour le secteur des médias, quelques participants ont proposé que le Fonds serve en partie à accroître la visibilité des publications, notamment par une meilleure promotion ou en organisant des ateliers d'innovation commerciale. La tenue d'événements d'envergure a aussi été mise de l'avant pour les industries culturelles. Des conférences et des foires pourraient réunir des employeurs, des diffuseurs et des créateurs de divers horizons.

Langues autochtones : La langue ne semble généralement pas être un problème dans la diffusion des contenus culturels et médiatiques. Les répondants ont été relativement peu nombreux à exprimer un besoin pour des services de traduction ou d'interprétation afin de rendre le contenu culturel plus largement accessible au public en dehors des communautés. Plusieurs répondants ont toutefois

mentionné que le Fonds devrait permettre de soutenir des œuvres produites dans des langues autochtones.

3. Administration et livraison du nouveau Fonds

Les participants ont exprimé des points de vue variés sur l'administration du nouveau Fonds. Les différences entre les écosystèmes des industries culturelles et médiatiques ont été soulevés.

Organisme administratif unique : La majorité des répondants ont des préoccupations face à la création d'un organisme administratif unique, en raison du taux de financement qui serait requis pour sa gestion et parce qu'un seul organisme pourrait ne pas savoir répondre aux besoins des deux secteurs.

Organisme communautaire : Pour plusieurs, la gestion courante du Fonds doit provenir d'organismes locaux ou communautaires, présents sur le terrain, car ces derniers auraient une meilleure connaissance de la communauté et de ses besoins.

Organisme mené par les communautés ciblées : Certains répondants ont fait valoir que les organismes administrateurs du Fonds devraient provenir des communautés visées. Les avis sont partagés sur la capacité des organismes actuels, qui visent habituellement les communautés majoritaires ou un plus large public, à gérer le Fonds. S'il existe des organismes subventionnaires provenant des communautés diverses bien établies dans le secteur des arts et de la culture, il n'en est pas de même pour le secteur des médias. Pour le secteur des médias, le programme fédéral d'Initiative de journalisme local a été présenté comme un modèle possible, sans toutefois faire l'unanimité. Si un tel modèle devait être adopté, les communautés autochtones, racisées et issues de minorités religieuses devraient y être majoritairement représentées.

Critères d'admissibilité par industrie : Les participants ont mentionné que les critères d'éligibilité au nouveau fonds devraient être spécifiques à chaque industrie.

Financement minimal : Les participants ont fait remarquer qu'il est difficile d'établir le financement minimal d'un projet pour le nouveau Fonds. Ces montants doivent tenir compte d'une variété de facteurs et être adaptés pour chacune des industries. Par exemple, il a été suggéré que 25 000 \$ devrait être le montant minimum de financement pour aider les nouvelles entreprises de journalisme. Cependant, ce montant devrait être beaucoup plus élevé pour d'autres industries, notamment l'audiovisuel.

Une approche distincte pour le secteur médiatique.

L'écosystème médiatique est en constante évolution, avec une diminution continue des sources de revenus liées à la publicité et à la diffusion. Le journalisme de qualité coûte cher à produire et doit rivaliser avec des canaux qui ne diffusent pas toujours de l'information exacte ou vérifiée. Ainsi, les mesures ci-dessous ont été proposées pour le secteur des médias.

Entreprises journalistiques : Un consensus a émergé lors des consultations sur la portée du Fonds quant à l'importance de soutenir les entreprises journalistiques provenant de diverses communautés. Ces entreprises pourraient être des médias établis, mais également des entreprises émergentes ou des propositions d'entreprises en démarrage (startups) qui n'existent pas encore, mais qui proviennent des communautés. Les participants aux tables rondes étaient toutefois très nuancés sur l'éligibilité des médias traditionnels, bien que ceux-ci jouent un rôle essentiel dans la normalisation de la diversité.

Rôle des médias locaux : Selon les participants, les médias locaux jouent un rôle essentiel pour les communautés autochtones, racisées et issues des minorités religieuses. Ils favorisent la cohésion sociale et le développement des communautés, créent des ponts entre les cultures et favorisent l'intégration des nouveaux arrivants. Par exemple, les médias autochtones proposent du contenu qui reflète la culture distincte des diverses communautés et contribue à briser leur isolement.

Service d'information de nouvelles gratuit : Certaines idées ont été discutées lors des tables rondes. Par exemple, celle de créer un Service d'information de nouvelles spécialisé dans les questions et les histoires des communautés, et que les médias canadiens pourraient utiliser sans frais.

Salaires pour pigistes : Certains participants ont proposé d'allouer des fonds au travail de journalistes pigistes, qui pourraient ainsi être plus nombreux à contribuer à la rédaction d'histoires à propos de leurs communautés. D'autres se sont opposés à une telle approche, en soulignant qu'elle pourrait contribuer à confiner davantage de journalistes au rôle précaire de collaborateur.

Un processus simplifié et amélioré.

Simplicité : Il y a un fort consensus auprès des participants des secteurs culturels et médiatique sur le fait que le processus de demande de financement doit être simple et inclusif, avec un souci particulier pour les petits organismes et associations qui ne reçoivent généralement pas de financement de la part des institutions.

Sensibilisation et accompagnement : Un répondant a notamment proposé que les administrateurs du nouveau Fonds organisent un « camp d'entraînement » virtuel pour les candidats potentiels, ce qui servirait également à faire largement connaître le Fonds.

Améliorations continues : Les répondants ont convenu que le Fonds devrait être soumis à une certaine forme d'évaluation pour déterminer s'il atteignait ses objectifs au terme d'une première année, et pour affiner ses critères d'éligibilité.

Tenir compte des particularités des marchés linguistiques.

Répartition (langues officielles) : Les intervenants ont soutenu que, dès sa création, l'administration du Fonds devrait inclure des décideurs connaissant bien les réalités francophones au Canada et les réalités de la production médiatique au Canada français, tant au Québec qu'ailleurs au pays. Le Fonds devrait également assurer une répartition équitable dans le soutien aux divers créateurs, journalistes et organismes, dans les deux langues officielles.

Appui aux autres langues : Certains participants ont soutenu que le Fonds doit être ouvert à des projets produits dans une autre langue que le français et l'anglais.

Implication de toutes les parties prenantes.

Finalement, l'importance multilatérale du financement a été soulignée, alors que les répondants ont mentionné que les priorités du gouvernement doivent être partagées et expliquées au secteur privé. De façon générale, dans le secteur des arts et de la culture, un projet ne peut pas aboutir s'il n'est pas d'abord soutenu par un producteur ou un diffuseur qui croit en la pertinence, l'importance ou la viabilité de l'œuvre. Puisque le financement gouvernemental n'est souvent qu'une fraction du financement alloué pour les projets, il est essentiel que les divers paliers de gouvernement et le secteur privé travaillent en collaboration afin de supporter une plus grande diversité.

4. Prochaines étapes

Patrimoine canadien tient à remercier tous les individus et les organisations qui ont participé aux consultations. Les commentaires reçus aideront le Ministère à réfléchir et prendre des décisions sur le développement et la mise en place du Fonds pour la diversité des voix.

Patrimoine canadien se réjouit de la collaboration continue avec toutes les parties prenantes intéressées afin d'aider le Ministre à respecter l'engagement pris dans le cadre de son mandat de « fournir aux

diverses communautés les outils nécessaires pour raconter leurs propres histoires et favoriser la diversité des voix dans les secteurs des arts, de la culture et des médias ».

Annexe A : Rapport du groupe des consultants indépendants pour le secteur des médias

Mise en œuvre du fonds pour la diversité des voix dans les médias d'information : Constatations et recommandations

Rapport final
Janvier 2023

Groupe de recherche :

- Dr Christopher Dornan
École de journalisme et de communication
Université Carleton (retraité)
- Prof. Adrian Harewood
École de journalisme et de communication
Université Carleton
- Prof. Patrick White
École des Médias
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Assistants de recherche :

- Micaal Ahmed
- Wafa El-Rayes
- Sébastien Chicoine

1. Procédure et consultations

Notre groupe a été mandaté par le Patrimoine canadien pour mener une consultation et fournir des conseils sur la mise en œuvre du Fonds pour la diversité des voix dans le secteur des médias d'information. Nous avons contacté et consulté une série d'organisations qui représentent les journalistes et les médias d'information au Canada anglophone et francophone, des entrepreneurs des médias d'information qui ont lancé des publications issues des communautés PANDC, et des journalistes racisés qui ont été les principaux défenseurs du changement dans la couverture médiatique des diverses communautés et du changement dans la composition et les priorités des salles de presse canadiennes. Un groupe du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme du ministère a mené des consultations parallèles avec des représentants du secteur artistique et culturel au sens large (c'est-à-dire autres que les médias d'information).

Notre consultation s'est déroulée en trois phases. Nous avons d'abord mené des consultations individuelles avec les participants du secteur des médias d'information. Nous les avons ensuite invités à participer, le 5 octobre 2022, à une table ronde virtuelle modérée par le professeur Adrian Harewood en anglais et le professeur Patrick White en français. La table ronde a été l'occasion pour les participants d'entendre le point de vue des uns et des autres et d'exprimer leurs idées sur les aspects les plus saillants du Fonds pour la diversité des voix, ainsi que sur la manière dont il devrait être conçu et mis en œuvre. Discussion fructueuse et riche en apprentissages, la table ronde a été à bien des égards une élaboration de ce que les participants nous ont dit lors des consultations individuelles. Enfin, nous avons convoqué et organisé une table ronde de « validation » le 13 décembre 2022, qui a réuni des membres du secteur des médias d'information qui avaient été consultés par notre groupe et des membres du

secteur des arts et de la culture qui avaient été consultés par le Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme. Cette table ronde a de nouveau été modérée par les professeurs Harewood et White. L'intention de cette deuxième table ronde était d'établir l'intersectionnalité des intérêts de ces deux secteurs, là où c'est pertinent, et les distinctions entre les deux lorsque cela s'avérait nécessaire en plus d'élaborer les conseils les plus pratiques sur la meilleure façon de concevoir le FDV.

2. Constatations émanant de la consultation du secteur des médias d'information

- La nécessité d'un tel Fonds a fait l'unanimité fondée sur une reconnaissance de la nécessité de changer la façon dont les diverses communautés sont représentées, tant vis-à-vis d'elles-mêmes que de la société au sens large. Les communautés diversifiées ont trop peu souvent leurs propres sources d'information, tandis que les médias traditionnels voient trop souvent la société canadienne à travers une lentille qui ne représente pas la réalité de la diversité canadienne. Un certain nombre de participants ont soutenu que la couverture des diverses communautés par les médias d'information traditionnels n'a pas simplement été insuffisante, mais a été préjudiciable à ces communautés et à leur place dans la société canadienne.
- Les participants à la consultation sont conscients que le Fonds ne résoudra pas à lui seul le problème qu'il est censé résoudre. Il s'agit néanmoins d'une reconnaissance formelle de l'existence du problème et d'une source d'aide bienvenue pour ceux qui chercheraient à y remédier.
- Les participants ont tous reconnu que le secteur des médias d'information se débat dans un environnement où le journalisme responsable est coûteux à produire, ne peut plus obtenir les revenus publicitaires qu'il obtenait auparavant, et doit rivaliser pour attirer l'attention avec des contenus incendiaires peu coûteux à produire et qui déforment la réalité au lieu de la documenter. Dans un marché de l'information aussi dysfonctionnel, un journalisme responsable nécessite une certaine forme d'aide, et le Fonds pour la diversité des voix a été accueilli favorablement dans cette optique bien que les répondants soient divisés sur les types d'entreprises médiatiques qui devraient trouver un soutien auprès du Fonds.
- Même si l'initiative est saluée par les participants, ils ont également reconnu qu'elle devra répondre à certaines plaintes ou perceptions erronées selon lesquelles elle équivaut à une forme d'ingérence gouvernementale dans les médias d'information. Le problème de l'érosion de la confiance envers les médias est bien présent et, dans certains segments de la société, les médias d'information sont d'ores et déjà perçus comme des instruments gouvernementaux. Même au sein de la communauté journalistique, des voix éminentes s'opposent à toute forme de soutien de l'État aux médias d'information. Ainsi, un programme qui cherche à changer la pratique du journalisme en utilisant des fonds publics devra gagner la confiance des diverses communautés autant que du grand public.
- Lors des consultations individuelles, deux priorités sont clairement ressorties : le mentorat et le leadership. Par mentorat, les participants entendaient le recrutement, le soutien, la formation et la promotion des journalistes de couleur et de la diversité en début de carrière. Par leadership, ils entendaient qu'il devrait aller de soi qu'il y ait des journalistes expérimentés, de couleur et issus de la diversité à des postes de décision dans l'ensemble des médias d'information. Il semble clair que le Fonds pour la diversité des voix se prête bien à la mise en place de mentorat, mais qu'un changement en matière de leadership est un projet de plus longue haleine.
- Parallèlement, de nombreux participants ont fait valoir que la simple présence de journalistes PANDC, LGBTQ+ ou handicapés dans des salles de rédaction qui sont par ailleurs majoritairement blanches, hétérosexuelles et physiquement aptes ne garantit pas pour l'instant que les médias adopteront des perspectives racisées, non cis ou non handicapées dans la couverture de l'actualité. Les personnes interrogées ont raconté que les suggestions de reportages ayant une pertinence évidente pour diverses communautés étaient souvent rejetées par les salles de rédaction traditionnelles comme étant d'un intérêt niché ou que les journalistes proposant de tels témoignages étaient « trop proches » de ces communautés, ou qu'ils agissaient en tant que défenseurs d'une cause plutôt qu'en tant que journalistes. Un certain nombre d'entre eux ont mentionné que les journalistes racisés quittaient les salles de rédaction

des médias traditionnels par frustration parce que leurs points de vue n'étaient pas valorisés. Ce point éclairera la discussion de la table ronde sur les priorités de financement du FDV.

- Les répondants francophones du Québec, de l'Ontario et de l'Acadie ont souligné le besoin de formation et de perfectionnement professionnel afin que les journalistes PANDC débutants puissent se lancer dans une carrière dans les médias grand public ou destinés à des communautés spécifiques. Il a été suggéré que le FDV pourrait soutenir des bourses d'études et des stages rémunérés pour les étudiants en journalisme. D'autres répondants ont noté qu'il y avait également un besoin de formation plus générale sur la façon de couvrir diverses communautés et de sensibiliser les personnes qui occupent actuellement des rôles de direction éditoriale aux réalités de la diversité canadienne et aux expériences des personnes racisées.
- Les répondants francophones ont également souligné que la pratique du journalisme au Canada français diffère à d'importants égards de celle du Canada anglais – par exemple, le rapport de nouvelles au Québec a tendance à être plus analytique que la norme au Canada anglais, où la neutralité de la voix et l'« objectivité » sont les conventions d'un reportage. L'administration du Fonds, ont-ils insisté, devrait comprendre et tenir compte de ces différences – incluant les différences en ce qui a trait à la pratique du journalisme francophone – et devrait inclure des membres expérimentés dans la culture du journalisme francophone. Par exemple, les besoins en Acadie ne sont pas les mêmes qu'au Québec.
- Les répondants sont d'accord pour dire que le Fonds doit soutenir un journalisme responsable, consciencieux et professionnel qui produit une couverture de l'actualité plutôt que des médias dont l'objectif est purement polémique. En parallèle, ils ont mis en garde contre le fait qu'une certaine couverture des questions liées aux PANDC et aux LGBTQ+ prendra nécessairement la forme d'une défense de ces intérêts – dénoncer les injustices et favoriser le changement – à l'instar d'une grande partie du journalisme traditionnel qui est motivé par la justice sociale et l'intérêt public.
- Les répondants ont tous convenu que le Fonds devrait soutenir les entreprises journalistiques issues de diverses communautés – qu'il s'agisse de médias établis, d'entreprises émergentes ou de propositions d'entreprises en démarrage qui n'existent pas encore. Ils n'étaient pas d'accord sur la question de savoir si les organisations de médias d'entreprise devaient également être admissibles à un financement ou, si elles devaient l'être, de quelle manière.
- D'une part, ils ont reconnu que la portée des grands médias d'information dépasse celle des publications spécialisées ou des programmes desservant les communautés diverses, et que l'objectif de « diversifier les voix » exige un changement dans la couverture offerte par les plus grands médias. Il faut plus qu'une simple couverture robuste et fiable des communautés diverses, mais un changement dans la façon dont ces communautés sont perçues par ceux qui n'en sont pas membres. Cela ne peut se faire si le Fonds ne soutient que les médias destinés exclusivement aux communautés diverses. D'un autre côté, certains ont fait valoir que les médias d'entreprise ont eu amplement l'occasion de modifier la composition de leurs salles de rédaction et les priorités de leur couverture. Pourquoi leur manquement à cette obligation devrait-il être récompensé en leur permettant d'accéder à ce bassin limité de fonds qui pourraient être utilisés plus efficacement pour soutenir les médias existants et émergents qui couvrent ouvertement les communautés diverses? Il a été suggéré qu'une façon de changer ce que les médias traditionnels couvrent et la façon dont ils le font pourrait effectivement passer par la mise sur pied de médias PANDC de premier plan – à l'instar de l'apport d'APTN (Aboriginal Peoples Television Network) qui a, dans certains cas, contribué à changer la façon dont les médias grand public couvrent les questions autochtones, ne serait-ce que par son existence même et l'exemple que ce média donne.
- Certains participants sont favorables à l'utilisation du Fonds pour financer des postes de reporter ou de rédaction dans les salles de presse existantes à l'instar du modèle de l'Initiative de journalisme local (IJL). Cela permettrait d'offrir des postes stables et raisonnablement bien rémunérés dans des médias dont la portée est avérée. Tout comme l'IJL a été créée pour venir en aide aux communautés mal desservies et aux « déserts d'information », le tissu de la diversité de la société canadienne peut également être considéré comme étant mal desservi par les médias d'information existants.

- D'autres, comme nous l'avons mentionné, ont exprimé leur scepticisme quant au fait que parachuter un petit nombre de journalistes débutants issus des communautés PANDC ou LGBTQ+ dans des salles de presse généralistes à travers le pays apporterait un changement significatif, en particulier si les perspectives de ces membres du personnel n'étaient pas intégrées aux valeurs et aux priorités de l'organisation en matière de nouvelles. Les fonds disponibles étant limités, les opposants au modèle de l'IJL préfèrent donner la priorité aux entreprises existantes qui s'adressent spécifiquement aux diverses communautés et fournir un soutien de démarrage aux nouvelles entreprises.
- Parmi ceux qui ont accepté ou favorisé le modèle de financement des embauches de l'IJL, certains limiteraient l'admissibilité aux initiatives dirigées par les PANDC et les LGBTQ+ qui émergent de diverses communautés et s'adressent à elles, excluant de l'admissibilité les salles de rédaction des diffuseurs généraux ou des journaux appartenant à de grandes sociétés. Comme l'a dit une de ces personnes, même si les médias traditionnels sont en difficulté et ont besoin d'aide, ils ne devraient pas pouvoir bénéficier du soutien de ce Fonds en particulier, qui a été créé dans un but différent. Un avantage de soutenir les médias dirigés par des journalistes LGBTQ+ et PANDC est qu'ils auraient déjà du personnel racisé et non cis dans les capacités de prise de décision. D'autres croient plutôt que les petites salles de presse régionales pourraient particulièrement bénéficier de postes financés par le FDV sur le modèle de l'IJL – ici, une simple nomination pourrait bien entraîner un changement réaliste dans la pratique de l'information, tandis que les communautés diverses mal desservies dans les villes rurales, où l'immigration modifie la démographie de la population, bénéficieraient d'une couverture journalistique qui était auparavant manquante ou absente. L'idée d'utiliser le Fonds pour financer des postes dans les grandes salles de presse urbaines des médias traditionnels a reçu très peu de soutien.
- Bien que les participants aient convenu que les considérations d'admissibilité devraient tenir compte de la viabilité des entreprises cherchant à obtenir un financement, afin que les fonds ne soient pas gaspillés pour des initiatives qui pataugent et ne trouvent pas de public, il y a eu un quasi-consensus sur le fait que la viabilité commerciale ne devrait pas être le facteur déterminant. S'il n'existe pas encore un écosystème robuste de médias assurant la couverture de diverses communautés, c'est en partie parce que le marché à lui seul n'offre pas un soutien suffisant. Et les médias financés par l'État comme la SRC/CBC, TVOntario, TFO et Télé-Québec existent précisément pour offrir une programmation que le secteur privé ne peut ou ne veut pas offrir – ils n'ont pas d'impératifs de rentabilité commerciale. Ainsi, alors que certaines entreprises de nouveaux médias peuvent devenir commercialement autonomes après avoir été lancées avec le soutien du FDV, d'autres ne peuvent être viables qu'avec une forme de soutien public. Les participants ont donc convenu que la durabilité et l'impact seraient de meilleures considérations pour l'évaluation et l'admissibilité, tout en reconnaissant que celles-ci seraient difficiles à codifier.
- Il y a eu un large soutien pour l'utilisation du FDV afin d'encourager et de financer des partenariats ou des collaborations entre de grands médias établis et des médias PANDC/LGBTQ+ en mettant clairement l'accent sur le fait que c'est le plus petit des deux partenaires qui doit bénéficier d'une telle collaboration. Il s'agissait là d'un moyen de tirer parti de la plus grande portée et des ressources des médias d'entreprise (le partenaire le plus important serait en mesure de faire connaître et de commercialiser le projet commun de manière beaucoup plus large), tandis que le partenaire le plus petit conservait l'autorité éditoriale. Ces partenariats pourraient également viser l'introduction d'une plus grande diversité de points de vue dans les critères d'information des médias traditionnels et à la sensibilisation des salles de rédaction et du grand public aux questions de diversité et de différence.
- La suggestion d'un service d'information spécialisé dans les questions et les témoignages des PANDC, que les médias de tout le pays pourraient utiliser sans frais et auquel ils pourraient contribuer est un exemple de projet qui a suscité l'intérêt des participants. Ici encore, la décision éditoriale sur les reportages à réaliser et la manière de le faire incomberait au personnel PANDC, tandis que l'utilisation de la production du service dans les médias grand public augmenterait la visibilité des diverses communautés, normaliserait le fait de la diversité, et contribuerait ainsi potentiellement à l'objectif de « diversifier les voix ». Tous les médias ne sont pas enclins à utiliser les témoignages des fils de presse – il serait plutôt inhabituel que des magazines comme *The Walrus* ou *L'actualité* utilisent des reportages fournis par un service de dépêches – mais ils sont néanmoins un élément de base des salles de presse imprimées, numériques et

radiodiffusées, ainsi que des plateformes de réseaux sociaux, et un tel service pourrait donc potentiellement obtenir une grande visibilité pour ses contenus.

- Certains sont plutôt favorables à l'utilisation du Fonds pour soutenir des projets indépendants – en plus ou à la place de postes permanents –, des subventions de fonctionnement pour des publications existantes ou du capital de démarrage pour de nouvelles entreprises. Un argument en faveur des subventions pour payer des pigistes est que l'argent pourrait être utilisé pour faire travailler beaucoup plus de journalistes, tandis que les commandes de reportages pourraient faire appel à de nombreux contributeurs plutôt qu'à un seul membre du personnel, soutenant ainsi une multiplicité de voix et élargissant la diversité des perspectives. L'argument opposé est que la création d'une catégorie de soutien pour les projets à la pige instancie le travail à la pièce par rapport aux postes stables et permanents et marginalise davantage les journalistes PANDC et LGBTQ+. La différence d'opinions ici peut refléter des antécédents journalistiques différents. Le contenu des journaux était traditionnellement fourni par des journalistes salariés, des chroniqueurs et des agences de presse, tandis que les pigistes ne contribuaient qu'à une faible proportion du texte. La plupart des magazines, en revanche, s'appuient traditionnellement sur une écurie de pigistes.
- Des arguments ont également été avancés en faveur de l'utilisation du Fonds pour aider les publications à améliorer leur profil et à étendre leur portée, par exemple en les aidant à faire du marketing et de la promotion, ou en organisant des ateliers d'innovation commerciale.
- Les répondants n'avaient pas de propositions fermes ou concrètes sur la manière dont le Fonds devrait être administré, ou par qui, au-delà de l'insistance quasi unanime pour qu'il soit autonome par rapport à l'État et perçu comme tel. Certains croient que le modèle de l'Initiative de journalisme local fournissait un modèle prêt à l'emploi. D'autres croient par contre que l'IJL, qui est administrée par des organisations de l'industrie, a plutôt tendance à favoriser le statu quo.
- Les répondants s'accordent à dire que le processus de demande de financement doit être aussi simple, rationalisé et inclusif que possible. C'est particulièrement vrai pour les plus petits médias; l'organisme gestionnaire devrait être en mesure d'offrir des conseils et un soutien pour la préparation des demandes. Un répondant a suggéré que l'organe d'administration organise un « entraînement intensif » virtuel pour les candidats potentiels, ce qui servirait également à faire connaître plus largement le Fonds.
- Les répondants ont reconnu que le Fonds devrait être soumis à une certaine forme d'évaluation pour déterminer s'il atteint ses objectifs, et pour affiner ses critères d'admissibilité et d'évaluation après avoir été en activité durant une ou quelques années, mais il n'y a pas eu de consensus sur les paramètres spécifiques ou le mécanisme d'une telle évaluation.

3. Constatations de la table ronde de « validation »

La table ronde de validation a réuni des membres du secteur des médias d'information et des représentants du secteur des arts et de la culture. Lors des précédentes consultations parallèles, les membres des deux secteurs ont souligné les obstacles du racisme systémique qui ont conduit au même résultat : la marginalisation de la représentation et de la perspective racisée dans le contenu des médias. La production cinématographique et télévisuelle canadienne a mis en vedette une écrasante majorité de protagonistes blancs et de récits centrés sur les Blancs, tandis que la lentille du journalisme d'information canadien occulte trop souvent la couverture des communautés en dehors de ce qui est considéré comme le « courant dominant ». Dans l'ensemble, le travail des médias d'information et des industries culturelles contribue à renforcer une représentation d'un Canada « blanc », de classe moyenne et cisgenre.

Les deux secteurs ont souligné la nécessité de normaliser les gardiens de l'accès et les décideurs PANDC/non-cis à tous les niveaux des médias et des arts, des affectateurs aux pourvoyeurs de subventions. Tous deux ont reconnu le besoin de formation et de mentorat afin de faire valoir la prochaine génération.

En parallèle, il existe des différences importantes entre les médias d'information et les secteurs des arts et de la culture dont la moindre n'est pas que l'art et la culture traitent des mondes de l'imagination, alors que les médias d'information relatent un monde réel. Les deux, évidemment, se rapportent à l'expérience

vécue – ils cherchent à éclairer, informer et donner un sens à la réalité. Tous deux espèrent capter l'attention du public, et souvent, sinon toujours, le « divertir », et ils utilisent à peu près les mêmes médias : le cinéma, la télévision, la radio et l'enregistrement sonore, l'édition imprimée et numérique. Cependant, les moyens et les méthodes des poètes, des peintres, des musiciens et des cinéastes sont bien distincts de ceux des journalistes d'information. De même, dans le domaine universitaire, les sciences humaines et les sciences naturelles sont toutes deux des efforts intellectuels visant à appréhender la vérité et logeant dans la même institution, mais elles sont si catégoriquement différentes qu'elles se séparent en deux organismes subventionnaires distincts, soit le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Les arts et la culture au Canada sont également soutenus depuis longtemps par un régime de réglementation et un appareil de financement public. Face à la concurrence du géant américain et sans les réglementations en matière de contenus canadiens ainsi qu'une série de crédits d'impôt et d'autres mesures, il pourrait bien ne pas y avoir d'industrie canadienne indépendante du film et de la télévision, d'industrie canadienne de l'édition ou d'industrie canadienne de la musique. Ces politiques ont porté fruit puisque des pans entiers de l'industrie culturelle existent aujourd'hui au Canada grâce à elles. Les organisations artistiques et les sociétés de production ont donc l'habitude de traiter avec les structures et les agences de financement de l'État. Elles sont reconnaissantes de ce soutien même si elles rechignent parfois au sujet du processus pour l'obtenir. Quoi qu'il en soit, elles y sont habituées – le milieu journalistique ne l'est tout simplement pas.

Au fil des ans, le journalisme d'information a bénéficié du soutien de l'État – subventions postales, Fonds du Canada pour les périodiques –, mais aucune de ces mesures n'a été créée spécifiquement pour aider le journalisme d'information. Les médias d'information n'ont historiquement pas demandé ou eu besoin de subventions de l'État. Premièrement parce que jusqu'à récemment, elles étaient si rentables qu'elles n'avaient pas besoin de subventions gouvernementales ou de lois protectionnistes et parce qu'une presse indépendante ne peut être redevable au gouvernement auquel elle demande des comptes. C'est pourquoi il n'existe pas d'équivalent du CRTC (organisme d'octroi de licences) ou de Téléfilm Canada (organisme subventionnaire) pour les médias d'information canadiens.

Dans cette optique, nous avons posé quatre questions principales lors de la table ronde mixte afin d'obtenir les conseils les plus pratiques aux participants.

Premièrement, ce Fonds pourrait-il être administré pour les deux secteurs par une autorité commune dans un souci d'efficacité, de synergie potentielle et pour minimiser les frais administratifs généraux?

Un consensus écrasant s'est dégagé sur le fait qu'un organe administratif unique était à proscrire, car les besoins et la *raison d'être* des deux secteurs sont si différents. Les participants ont souligné que les personnes chargées d'administrer le Fonds doivent être des membres des communautés PANDC qui connaissent particulièrement bien les réalités commerciales des industries concernées, et à cet égard, les deux secteurs sont tout simplement trop dissemblables. Même si l'administration était confiée à un seul organisme, les participants ont convenu qu'il devrait se diviser en deux volets au moins, avec des critères de financement distincts pour chacun d'entre eux, dirigés par des personnes possédant une expertise spécifique au secteur. Et même dans ce cas, comme le faisait remarquer un participant, il y aurait un risque de conflit d'intérêts puisqu'une partie du travail des médias d'information consiste à couvrir les industries du divertissement et à critiquer les œuvres artistiques.

La discussion visait à déterminer si des organismes existants pourraient être en mesure d'administrer le Fonds. Si cela était concevable dans le cas du secteur des arts et de la culture – qui dispose déjà d'organismes subventionnaires tels que le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm et le Fonds des médias du Canada – cela posait problème dans le cas du secteur des médias d'information. Des associations professionnelles telles que l'Association canadienne des journalistes et la Canadian Association of Black Journalists ont été mentionnées, tout comme le CRTC. Certains participants ont fait remarquer qu'ils ne souhaiteraient pas que le Fonds soit administré par les mêmes organismes – à savoir les associations professionnelles – qui gèrent actuellement l'Initiative de journalisme local.

Deuxièmement, si le Fonds dispose de 5 millions \$ chaque année, quel est le montant maximum qui pourrait être attribué à un seul bénéficiaire? Et quel est le minimum?

L'intention de cette question était de faire ressortir les différences entre les attentes réalistes des deux secteurs. Comme l'a souligné un participant, une subvention de 5 000 \$ peut suffire à lancer un projet de journalisme d'enquête, mais serait essentiellement insignifiante par rapport au budget d'un long métrage. Un autre a cité le besoin de subventions de démarrage pour les entreprises du secteur des médias d'information, car il existe actuellement peu de sources offrant de tels fonds. La Canadian Association of Black Journalists offre un petit nombre de subventions de 5 000 \$ pour soutenir les jeunes entreprises, mais l'expérience a montré que cela ne suffit pas. Il a été suggéré que 25 000 \$ soit le montant minimum de financement pour aider les nouvelles entreprises de journalisme. Certains intervenants ont fait valoir – comme cela avait été le cas lors de la précédente table ronde du secteur des médias d'information – que, quel que soit le montant du financement, les entreprises détenues ou gérées par des personnes issues de la communauté PANDC devraient soit être les bénéficiaires exclusifs du financement, soit être fortement favorisées dans les critères de financement. Certains estiment que, par le passé, le financement a favorisé les joueurs les plus importants et les médias privés plutôt que les petites entreprises. Il a également été question du besoin de stabilité et de fiabilité du financement.

Troisièmement, comment le gouvernement devrait-il tenir compte des différences entre le Canada anglais et le Canada français – ainsi que des différences régionales entre le Québec francophone et les communautés francophones hors Québec – dans la conception du programme et sa gestion?

Les intervenants ont souligné que, tout comme la production cinématographique et télévisuelle indépendante du Canada anglais est en concurrence avec les productions américaines, les productions francophones doivent également rivaliser avec le produit nord-américain et mondial pour attirer l'attention du public. Les participants ont soutenu que, dès sa création, l'administration du Fonds devrait inclure des décideurs connaissant les réalités francophones au Canada et les réalités de la production médiatique au Canada français, tant au Québec que dans les autres régions du pays, et que le Fonds devrait s'assurer d'être équitable dans la répartition du soutien dans les deux langues officielles. Un participant a fait valoir que le Fonds ne devrait pas négliger les régions situées en dehors des centres métropolitains de production de films, de télévision et d'informations. Tout comme l'Initiative de journalisme local a été créée pour remédier aux déficits d'informations dans les zones non urbaines, le Fonds pour la diversité des voix devrait peut-être avoir, parmi ses objectifs, de soutenir la production de contenu dans des régions et des communautés autrement mal desservies.

Enfin, nous avons demandé aux participants une chose qu'ils aimeraient dire au gouvernement du Canada en ce qui a trait à la conception de cette initiative.

Aucun consensus n'est ressorti à ce sujet. Les participants ont mentionné, une fois de plus, le soutien aux petites entreprises, le soutien aux entreprises dans des langues autres que le français et l'anglais, et la prise en compte des différentes réalités des marchés français et anglais. Tous étaient d'accord que ce Fonds est une bonne idée et se réjouissent de le voir mis en place, d'une manière ou d'une autre. Ils ont cependant souligné que 5 millions \$ par an est en fin de compte un montant très faible, surtout lorsqu'il est réparti entre les secteurs des arts et de la culture et des médias d'information. À lui seul, il ne pourra pas apporter les changements qu'exigent les impératifs d'équité et de justice. Un intervenant a fait valoir qu'au-delà du Fonds pour la diversité des voix, toute entreprise culturelle financée par des fonds publics devrait être tenue de s'engager à atteindre des objectifs d'équité, et devrait être tenue responsable de ces objectifs.

4. Recommandations à considérer

La vitalité du secteur canadien des arts et de la culture est un triomphe des communautés créatives et un témoignage du succès des mesures politiques bien conçues au fil des ans. Cependant, c'est cette vitalité même qui pose un problème pour l'utilisation optimale et la plus efficace du Fonds pour la diversité des voix.

Le secteur des arts et de la culture chapeaute autant l'industrie de la musique que le slam, les longs métrages et le théâtre sous toutes ses formes, les orchestres et des compagnies de danse, sans oublier la création de jeux vidéo, les galeries d'art et les maisons d'édition, et bien sûr les festivals culturels.

Même si la totalité des 5 millions \$ du Fonds était accordée au secteur des arts et de la culture en excluant le secteur des médias d'information, cet argent disparaîtrait sans laisser de traces. Uniquement à la télévision, la production d'un seul épisode d'une heure d'une série comme *Heartland* coûte environ 1,3 M\$. À moins que l'argent ne soit ciblé à des fins très spécifiques – par exemple en l'accordant entièrement à la production cinématographique et télévisuelle par le biais du volet de développement pour les personnes racisées de Téléfilm ou du Fonds canadien pour l'écran indépendant destiné aux créateurs et créatrices afrodescendant·e·s et racisé·e·s – il existe un danger bien réel danger que ces fonds publics répartis sur un large éventail d'industries culturelles soient ultimement un étalage de fausses apparences. Ces fonds n'auraient essentiellement aucun effet de changement sur les mots et les perspectives de notre regard sur nous-mêmes, ce qui est l'objectif du Fonds.

Si, toutefois, l'une des priorités du FDV est d'opérer un changement immédiat et significatif dans la représentation culturelle tout en tirant un maximum de profit d'un budget limité, le gouvernement pourrait envisager d'affecter la totalité du Fonds au secteur des médias d'information, du moins au début.

Comme les coûts de production du journalisme d'information sont une fraction de ceux du cinéma, de la télévision, de l'industrie du disque, des beaux-arts et des jeux vidéo, les fonds limités actuellement engagés dans le FDV feraient beaucoup plus de chemin s'ils étaient concentrés dans le secteur de l'information. Dans le secteur de la télévision, par exemple, un montant de 5 millions \$ couvrirait à peine le coût de trois heures de programmation dramatique. Dans le secteur du journalisme, 5 millions \$ financerait un torrent de nouvelles, d'actualités et de contenus documentaires.

Par ailleurs, la culture et les arts ont déjà leurs organismes de financement – le Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada et d'autres – qui pourraient, par simple voie de politiques, choisir de mettre l'accent sur la diversité raciale et d'autres formes de diversité dans l'attribution des fonds (ce qui est d'ores et déjà en train d'être fait). Le secteur des médias d'information n'a aucun équivalent, pour l'instant.

Nous recommandons donc au gouvernement d'envisager de donner la priorité au secteur des médias d'information lors du lancement du Fonds pour la diversité des voix. À défaut, le Fonds devrait être réparti équitablement entre les médias d'information et les secteurs des arts et de la culture à hauteur de 2,5 millions \$ par an chacun.

Quel que soit le montant alloué au secteur des médias d'information, la question sur la manière d'administrer cet argent demeure entière. Le soutien de l'État pour les médias d'information, sous quelque forme que ce soit, est délicat, car dans une démocratie libérale, la presse doit être indépendante de l'État, et perçue comme telle, avec la liberté absolue de rapporter, commenter et critiquer les actions du gouvernement. Dans les sociétés autoritaires, l'État demande des comptes aux médias tandis que dans les sociétés libres, ce sont les médias d'information qui demandent des comptes au gouvernement. Toute utilisation de fonds publics pour soutenir la pratique journalistique doit donc s'accompagner de garanties scrupuleuses que le contenu des reportages et analyses n'est en aucun cas soumis à l'autorité du gouvernement en place.

Cela ne signifie pas pour autant que l'état ne peut pas avoir d'influence dans les affaires médiatiques. Le simple fait d'engager des fonds publics est une forme d'influence. Toute mesure du genre doit être prise uniquement dans l'intérêt du bien public et ne doit impliquer aucun contrôle gouvernemental direct ou discrétionnaire du contenu des informations. Par la même logique que l'État soutient les divisions d'information et d'actualité de la radiodiffusion publique au motif que la société bénéficie d'une couverture de l'actualité assurée par des médias qui ne sont pas guidés par l'impératif du profit, une innovation telle que l'Initiative de journalisme local est justifiée pour remédier au préjudice manifeste infligé aux communautés par la perte de sources d'informations locales fiables et professionnelles. Le Fonds pour la diversité des voix est, à sa façon, une tentative de combler une lacune du marché des médias, mais au-delà de cette intention, le gouvernement ne peut avoir son mot à dire sur le contenu de la couverture que les fonds sont utilisés pour produire.

Dans le cas du Fonds du Canada pour les périodiques, l'argent est versé selon une formule qui élimine autant que possible le pouvoir discrétionnaire du processus : les publications reçoivent un financement à la lumière d'une série de considérations, y compris le montant qu'elles investissent dans la production de

contenu éditorial. Le Fonds des médias du Canada, en comparaison, est un organisme discrétionnaire. Ses décisions quant aux projets à financer ne sont pas prises par des algorithmes. Il s'agit de jugements éclairés, guidés par le mandat du FDV et rendus par des personnes possédant une expertise sectorielle. Il est essentiel que le bailleur du financement – le gouvernement – n'ait aucune possibilité de s'impliquer dans les délibérations de l'organisme de financement.

Avec l'Initiative de journalisme local, le gouvernement du Canada a pris la décision de financer un certain nombre de postes de reporters avec des médias d'information existants à travers le pays dans des zones « pauvres en information ». Il a ensuite délégué la tâche d'administrer l'Initiative à une série d'associations industrielles. Les médias posent leur candidature à l'IJL et des jurys de professionnels du secteur décident lesquels reçoivent un financement. Les médias d'information conservent donc leur autonomie par rapport à l'État, même s'ils bénéficient de son aide financière.

Le moyen le plus rapide d'administrer le Fonds pour la diversité des voix au secteur des médias d'information serait de le faire par le biais de l'Initiative de journalisme local. Le FDV pourrait être utilisé pour financer des postes en salle de rédaction pour des journalistes racisés, queers, handicapés et issus d'autres communautés diverses dont le mandat serait de fournir une couverture des communautés de la diversité, à partir de celles-ci et pour celles-ci. Ces postes permettraient non seulement de générer le type de couverture qui a fait défaut jusqu'à présent dans les contenus d'information au Canada, mais aussi de soutenir les salles de presse qui peinent dans des circonstances économiques difficiles. Le gouvernement pourrait ainsi être vu comme intervenant de manière positive dans une préoccupation de justice sociale tout en n'étant absolument pas impliqué dans le fonctionnement du quatrième pouvoir : ce serait aux médias d'information eux-mêmes d'en décider. Comme les fonds du FDV seraient gérés par les associations professionnelles, il ne serait pas nécessaire de créer une nouvelle organisation non gouvernementale pour administrer le Fonds.

Problème résolu, mais opportunité perdue, également.

Bien qu'il y ait certainement des avantages à financer des postes permanents dans les salles de rédaction existantes, presque toutes les personnes que nous avons consultées espèrent davantage du Fonds pour la diversité des voix et elles ont identifié une série de besoins – mentorat, capital de démarrage – qui seraient négligés si le fonds était canalisé exclusivement vers des postes permanents en tant que sous-ensemble de l'Initiative de journalisme local. Par ailleurs, certaines des personnes consultées préféreraient que l'IJL et le FDV ne soient pas administrés par des associations industrielles.

Déléguer la gestion de l'IJL aux associations industrielles était une solution toute faite pour un gouvernement cherchant à se retirer du processus, mais ça n'est pas sans poser de difficultés. Les associations industrielles existant en grande partie pour négocier les conditions de leurs échanges avec le gouvernement, en confiant l'administration de l'IJL à des organisations telles que News Media Canada et Réseau.Presse, le gouvernement a dans les faits placé l'Initiative entre les mains de groupes de lobbying.

D'autre part, une association industrielle comme News Media Canada représente généralement les intérêts des entreprises. Il s'agit d'une confédération d'entreprises. Les propriétaires et gestionnaires d'entreprises assimilent trop souvent, on peut le comprendre, leurs intérêts à ceux de l'« industrie », sauf qu'une industrie est presque toujours plus grande que la somme des entreprises qui la composent. On ne peut pas comparer une association industrielle comme News Media Canada à une association professionnelle comme l'Association canadienne des journalistes (ACJ) ou la FPJQ au Québec. Les associations professionnelles représentent les personnes qui accomplissent le travail, les employés qui produisent le contenu créé par l'industrie, et qui crée donc l'industrie. Elles ont toutes deux leur place. L'association industrielle travaille dans ce qu'elle considère être l'intérêt supérieur des propriétaires, des gestionnaires et des employés en tentant d'obtenir un traitement favorable en matière de droit fiscal, entre autres. Les associations professionnelles se préoccupent de la manière dont le travail est et devrait être exécuté. Ils se concentrent sur les normes et les pratiques et font de la qualité du travail leur valeur suprême.

L'administration des fonds publics fournis aux médias d'information au service du bien public devrait certainement impliquer une représentation de l'industrie ainsi que des professionnels qui accomplissent

le travail en question, mais elle ne devrait pas plus être une créature des seuls intérêts des entreprises qu'un organe de l'État.

Nous comprenons la réticence du gouvernement, lors de la mise en œuvre de l'Initiative de journalisme local en 2019, à créer une entité non gouvernementale qui la gérerait. Toutefois, si le Fonds pour la diversité des voix se traduit par plus que de simples placements de personnel dans les salles de presse, il nécessitera un organe administratif qui ne peut et ne doit pas être l'excroissance d'une association industrielle.

Nous recommandons par conséquent que le Fonds pour la diversité des voix soit mis en œuvre et exploité par une entité non gouvernementale. Nous recommandons en outre au gouvernement d'envisager de transférer à cette agence la responsabilité de l'Initiative de journalisme local, ainsi que toute autre aide aux médias d'information financée par des fonds publics.

Cette recommandation est conforme aux arguments avancés dans le rapport 2022 du Forum des politiques publiques du Canada, [*Le miroir éclaté, cinq ans plus tard : Plateformes, innovations et actualités locales*](#). (Divulgarion complète : l'un des auteurs du présent rapport était le principal rédacteur du document du Forum des politiques publiques.)

Certains diront que le Fonds pour la diversité des voix ne peut pas accomplir tout ce que les participants à nos consultations souhaiteraient qu'il accomplisse, que c'est trop demander au FDV que de fonctionner simultanément comme une agence de placement, un organisme de subvention pour l'entreprise journalistique, une banque pour les entreprises en démarrage, un bureau de développement professionnel et de formation, et un programme de mentorat. Nous pensons que c'est possible et qu'à condition d'une bonne gestion, c'est possible de le faire avec agilité et efficacité.

Les suggestions et estimations qui suivent visent à illustrer le plus simplement possible la manière dont tout ça pourrait être accompli. On peut jouer avec les différents montants, et il est certain qu'une comptabilité plus détaillée et plus rigoureuse serait nécessaire avant de mettre en place un tel système. Il va sans dire que l'administration de cette agence serait représentative des communautés PANDC+ qu'elle a été créée pour servir, qu'elle serait à l'écoute des réalités du Canada anglophone et francophone, au Québec et dans d'autres régions du pays, ainsi que de la diversité ethnique de la nation, et aurait la compréhension nécessaire de l'industrie de l'information et des pratiques d'excellence en journalisme.

Posons que les grands médias d'information urbains bien établis (*The Toronto Star*, *The National Post*, *Le Journal de Montréal*, SRC/CBC, CTV, etc.) ne seraient pas directement admissibles au financement du FDV, bien qu'il y aurait des incitatifs pour le genre de collaborations imaginées par nos intervenants où une petite initiative ou un petit projet PANDC+ pourrait s'associer à un plus grand média afin de donner une plus grande portée à la couverture initiée par le petit partenaire.

Scénario 1 : 5 millions \$

Ce scénario suppose que les 5 millions \$ du Fonds pour la diversité des voix soient alloués au secteur des médias d'information.

- Si 2,5 millions \$ de ce montant sont affectés à des postes rémunérés dans les salles de presse sur le modèle de l'Initiative de journalisme local avec un salaire de 45 000 \$ par an (la valeur des bourses postdoctorales du CRSH et du CRSNG), cela permettrait de créer 55 nouveaux postes dans des salles de presse régionales et des publications émergentes d'un bout à l'autre du pays. Les candidatures seraient examinées par un jury dûment accrédité et réuni à cet effet, à l'instar de la manière dont les Prix Michener sont actuellement administrés.
- Un million de dollars (1 million \$) pourraient être consacrés à des subventions pour des entreprises en démarrage, pour faire naître de nouveaux débouchés et mettre du vent dans les voiles des entreprises émergentes. Les candidatures seraient examinées par un panel ayant une expérience entrepreneuriale et commerciale dans les médias d'information. La valeur des bourses pourrait varier de 50 000 \$ à la totalité du fonds de 1 M\$. Par exemple, si une

proposition convaincante était soumise pour le lancement d'un fil de presse PANDC+ – comme l'ont imaginé certains de nos intervenants –, il faudrait entre 500 000 \$ et 1 M\$ pour le réaliser. Si le montant moyen accordé était de 100 000 \$, cela permettrait de financer 10 entreprises en démarrage.

- Six cent mille dollars (600 000 \$) pourraient être alloués au financement de projets individuels comme des films documentaires, de projets de journalisme d'enquête, des collaborations entre des médias PANDC+ et des médias plus importants, et ainsi de suite. Les subventions pourraient varier entre 10 000 \$ (pour un article de magazine ou de journalisme d'enquête) et 30 000 \$ (pour un film documentaire). Les candidatures seraient examinées par un jury composé de journalistes chevronnés ayant l'expérience en tant que producteurs et affectateurs. Si le montant moyen accordé était de 15 000 \$, cela permettrait de financer 40 projets originaux par an.
- Cent mille dollars (100 000 \$) pourraient être réservés à la formation : séances d'incubation pour les entrepreneurs des médias d'information, formation au leadership pour les journalistes PANDC+ qui accèdent à des postes de décision éditoriale, ateliers sur la reconnaissance, l'acceptation et la promotion du changement et de la diversité à l'échelle de la salle de rédaction et à l'échelle de l'industrie destinés aux gestionnaires en place dans les médias d'information. Cela devrait se faire en collaboration avec ceux qui œuvrent déjà dans ce domaine, comme le Media Startup Boot Camp de la Canadian Association of Black Journalists.
- Trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) pourraient être consacrés à des bourses, des stages et des emplois d'été pour les étudiants. Ceci devrait notamment servir à soutenir des initiatives existantes comme le Black Journalists Fellowship Program de la Fondation pour le journalisme canadien. En supposant que chaque bourse vaut 7 000 \$, cela permettrait de soutenir les stages et l'expérience professionnelle de 50 étudiants.
- Cinquante mille dollars (50 000 \$) pourraient soutenir et améliorer les programmes de mentorat déjà en place, comme le projet BIPOC Youth in Journalism de Journalists for Human Rights, le BIPOC Mentorship Program de la National Media Awards Foundation, le programme Shared Bylines de Canadian Journalists of Colour, la J-School Noire de la Canadian Association of Black Journalists, et les programmes de mentorat de New Canadian Media et de la Canadian Journalism Association.
- Quatre cent mille dollars (400 000 \$) pourraient être nécessaires pour les frais généraux, la dotation en personnel et les coûts administratifs, bien que ce montant puisse être réduit si l'agence créée pour administrer le Fonds pour la diversité des voix dans le secteur des médias d'information pouvait trouver une place au sein d'une ONG ou d'une organisation à but non lucratif existante. La permanence pourrait ainsi être assurée par un minimum d'employés. Les jurys qui décident des placements en salle de presse, des subventions de démarrage et des projets individuels doivent être rémunérés pour leur temps et leur engagement, mais pas de manière exorbitante.

Scénario 2 : 2,5 millions \$

Si le secteur des médias d'information ne se voyait allouer que 2,5 millions \$ du Fonds pour la diversité des voix, les estimations de financement et les allocations précédentes pourraient être réduites de moitié, même si malheureusement les coûts administratifs ne seraient que marginalement réduits. Par ailleurs, si la responsabilité de l'Initiative de journalisme local était transférée à cette nouvelle agence, les coûts administratifs n'augmenteraient pas sensiblement.

Affectations possibles des fonds dans le cadre de ce scénario :

- Un million de dollars (1 million \$) pour des postes rémunérés dans les salles de presse permettraient de créer 22 nouveaux postes à travers le pays.
- 450 000 \$ pour les entreprises en démarrage. Si les bourses étaient en moyenne de 75 000 \$, cela permettrait de financer six nouvelles entreprises.
- Trois cent mille dollars (300 000 \$) pour les subventions de projets. Si le montant moyen accordé était de 15 000 \$, cela permettrait de financer 20 projets.
- Cent mille dollars (100 000 \$) pour la formation.

- Deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$) pour des bourses, des stages et des emplois d'été pour les étudiants. Cela permettrait de soutenir les stages et l'acquisition d'expérience professionnelle à 35 étudiants.
- Cinquante mille dollars (50 000 \$) pour des programmes de mentorat.
- Trois cent cinquante mille dollars (350 000 \$) pour les frais administratifs, les salaires et les frais généraux.

5. Remerciements

L'équipe de recherche remercie tous ceux qui se sont associés à ce projet en acceptant d'être consultés et en participant aux tables rondes. Merci de votre temps et de vos conseils d'une valeur inestimable. Nous espérons avoir rendu justice à vos contributions.

Nous remercions également l'unité Politique et programmes de l'édition des périodiques de Patrimoine canadien de nous avoir invités à entreprendre cette étude. Nous avons beaucoup appris ce faisant et nous espérons que ce rapport sera utile aux travaux du gouvernement du Canada visant à déterminer la meilleure façon de mettre en œuvre le Fonds pour la diversité des voix.

6. À propos des auteurs

- Christopher Dornan a enseigné à l'Université Carleton pendant 33 ans, où il a occupé pendant neuf ans le poste de directeur de l'École de journalisme et de communication et pendant six ans celui de directeur du Collège des affaires publiques Arthur Kroeger. En 2017, il a été un co-auteur, avec Edward Greenspon, du rapport [*Le miroir éclaté : Nouvelles, démocratie et confiance dans l'ère numérique*](#) et l'auteur principal de sa suite parue en 2022, [*Le miroir éclaté, cinq ans plus tard : Plateformes, innovations et actualités locales*](#), tous deux publiés par le Forum des politiques publiques du Canada.
- Adrian Harewood est professeur de journalisme à l'Université Carleton. Il est l'ancien animateur de l'émission du retour à la maison *All in a Day* sur les ondes de la radio de la CBC à Ottawa et il a été le présentateur de *CBC Ottawa News at Six* de 2009 à 2022. En 2022, il a remporté le Prix Écrans canadiens du meilleur animateur local. Il a été l'hôte invité d'émissions nationales à la radio et à la télévision, notamment *The Current*, *As It Happens*, *Sounds Like Canada*, *The House*, *Counterspin*, *Hot Type* et *Power & Politics*. Il a également été l'hôte d'émissions sur BRAVO et PBS, notamment *Literati*, *The Actors*, *The Directors*, *Playwrights & Screenwriters*. Il est membre du Conseil de Journalists for Human Rights et du Conseil du Writers' Trust of Canada. Il a créé le tout premier cours de l'École de journalisme de l'Université Carleton axé sur la race, un séminaire de deuxième cycle intitulé *Journalism, Race and Diversity*, ainsi que le premier cours au Canada consacré à l'étude de l'histoire du journalisme canadien noir.
- Patrick White pratique le journalisme au Québec depuis 1990. Au fil des ans, il a travaillé pour CTV National News, la Presse canadienne, Reuters, le Huffington Post et Québecor Média (Canoë et Le Journal de Québec). Il est maintenant directeur du programme de journalisme et professeur de journalisme à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).
- Micaal Ahmed a obtenu son baccalauréat en journalisme à l'Université Carleton et est actuellement étudiant en maîtrise dans le programme d'études supérieures en gestion politique de Carleton. Il a œuvré pour des journaux, des magazines, des politiciens et des organisations à but non lucratif et il possède une vaste expérience en matière de communication, de marketing et de rédaction. Il a été assistant de recherche pour *The Canadian Federal Election of 2021* (McGill-Queen's University Press).
- Wafa El-Rayes est une journaliste d'Ottawa qui termine la quatrième année de son baccalauréat en journalisme à l'Université Carleton. Son travail a été publié ou diffusé dans le National Post, The Social sur CTV, Capital Current, et The Charlatan. Elle est la co-animatrice d'une émission hebdomadaire sur CKCU FM qui présente des artistes locaux et des agents du changement.

- Sébastien Chicoine est traducteur depuis 1991 et possède plusieurs domaines de spécialisation dans cette profession. Il a également été journaliste et chef de section des verticaux Informations et Arts & Culture pour un important média en ligne (Canoë) de 2000 à 2010.

Annexe B : Questionnaire – Consultation en ligne

Identification du répondant

1. Avez-vous 16 ans ou plus?

- Oui
- Non (Remercier le répondant et lui demander de quitter le questionnaire.)

2. Répondez-vous au nom d'un organisme ou en tant que particulier?

- Organisme (Voir les questions démographiques pour un organisme.)
- En tant que particulier (Voir les questions démographiques pour un particulier.)

Questions démographiques pour une organisation

Avant de commencer, pouvez-vous nous parler un peu de vous et de l'organisme que vous représentez?

3. Quel est le nom de votre organisme?

4. Quel est votre nom (prénom et nom de famille)?

5. Quel est votre rôle/titre au sein de l'organisme?

6. Votre organisme est-il engagé dans les secteurs suivants (réponses multiples)?

- **Secteur des médias** : Dans le contexte de la présente consultation, les médias s'entendent des moyens ou outils de communication utilisés pour transmettre de l'information ou des données. Ils comprennent les médias imprimés, l'édition, les médias d'information, la photographie, la diffusion, les médias numériques et la publicité.
- **Secteur culturel** : Dans le contexte de la présente consultation, le secteur culturel comprend tous les secteurs dont les activités reposent sur des valeurs culturelles ou d'autres expressions créatrices artistiques individuelles ou collectives. Les activités du secteur culturel englobent la musique, la production audiovisuelle, les livres, les arts de la scène et les autres industries créatives.
- Mon organisme n'est pas engagé dans les secteurs énumérés.

7. Veuillez préciser lequel ou lesquels des groupes suivants votre organisme représente, directement ou indirectement. Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Peuples autochtones
- Communautés racisées
- Communautés religieuses
- Mon organisme ne représente pas directement des membres de ces groupes.

8. Dans quelle province ou quel territoire le siège social de votre organisme est-il établi?

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Saskatchewan
- Yukon
- Extérieur du Canada; veuillez préciser :

9. Quelle est la portée géographique des activités de votre organisme au Canada? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Nationale (ensemble du Canada)
- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Saskatchewan
- Yukon
- Internationale
- L'organisme n'exerce pas d'activités au Canada.

Questions démographiques pour un particulier

Avant de commencer, pouvez-vous nous parler un peu de vous?

1. Dans quelle province ou quel territoire demeurez-vous?

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest
- Nouvelle-Écosse
- Nunavut
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Québec

- Saskatchewan
- Yukon
- Je ne vis pas au Canada.

2. Êtes-vous une personne autochtone?

- Oui, Premières Nations
- Oui, Inuk (Inuit)
- Oui, Métis
- Non

3. Lequel de ces énoncés vous décrit le mieux? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- Originaire de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh, etc.)
- Originaire de l'Asie de l'Est (Chine, Corée, Japon, Taïwan, etc.)
- Originaire de l'Asie du Sud-Est (Philippines, Vietnam, Cambodge, Indonésie, etc.)
- Originaire du Moyen-Orient, d'Asie de l'Ouest et d'Asie centrale (Iran, Liban, Afghanistan, Palestine, etc.)
- Originaire de l'Asie (veuillez préciser)
- Originaire de l'Afrique du Nord (Égypte, Maroc, Algérie, etc.)
- Originaire des Caraïbes (Jamaïque, Haïti, Trinité-et-Tobago, etc.)
- Personne noire originaire de l'Afrique (Nigéria, Congo, etc.)
- Noir (veuillez préciser)
- Originaire de l'Amérique latine (Colombie, El Salvador, Pérou, etc.)
- Personne blanche
- Multiracial (veuillez préciser)
- Je m'identifie comme :

4. Quelle(s) tradition(s) religieuse(s)/spirituelle(s) pratiquez-vous?

- Bouddhisme
- Christianisme
- Hindouisme
- Islam
- Judaïsme
- Sikhisme
- Spiritualité traditionnelle (africaine) (p. ex. vaudou, yoruba, candomblé)
- Spiritualité traditionnelle (autochtone)
- D'autres religions; veuillez préciser :
- Aucune appartenance religieuse/agnosticisme/athéisme

Introduction

1. Aimeriez-vous faire part de votre point de vue sur : (Veuillez choisir une réponse.)

a. Le secteur des médias

- Dans le contexte de la présente consultation, les médias s'entendent des moyens ou outils de communication utilisés pour transmettre de l'information ou des données. Ils comprennent les médias imprimés, l'édition, les médias d'information, la photographie, la diffusion, les médias numériques et la publicité.

b. **Le secteur culturel**

- Dans le contexte de la présente consultation, le secteur culturel comprend tous les secteurs dont les activités reposent sur des valeurs culturelles ou d'autres expressions créatrices artistiques individuelles ou collectives. Les activités du secteur culturel englobent la musique, l'audiovisuel, les livres, les arts de la scène et les autres industries créatives.

c. **Le secteur des médias et le secteur culturel**

2. Veuillez choisir la réponse à l'énoncé ci-dessous qui correspond le mieux à votre point de vue.

Le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle pour s'assurer que les peuples autochtones, ou les personnes appartenant à des communautés racisées ou à des minorités religieuses au Canada aient davantage de possibilités de participer et d'être représentés dans le secteur des médias et le secteur culturel.

- D'accord
- En désaccord
- Je ne sais pas

SI (EN DÉSAccORD) : Veuillez expliquer pourquoi, selon vous, le gouvernement ne devrait pas jouer un tel rôle. (Réponse à développement).

Section A : Obstacles

1. Vous trouverez ci-dessous une liste d'obstacles souvent cités auxquels se heurtent les journalistes, créateurs, artistes et organisations du secteur des médias, des arts et de la culture des peuples autochtones, des communautés racisées et des minorités religieuses. Veuillez préciser le degré d'importance qu'ont chacun des obstacles suivants pour les peuples autochtones, les communautés racisées et les minorités religieuses en ce qui a trait à leur participation et d'être représentés dans le secteur des médias et le secteur culturel. Pour chacun des énoncés, vous pouvez également fournir des commentaires supplémentaires.

-	Peuples autochtones	Communautés racisées	Minorités religieuses	Commentaires
<ul style="list-style-type: none">• Les pratiques d'embauche discriminatoires continuent d'empêcher les candidats d'être recrutés dans le secteur des médias.• Les pratiques d'embauche discriminatoires continuent d'empêcher les candidats d'être recrutés dans le secteur culturel.	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)

<ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile pour les journalistes d'avoir accès à de la formation ou du mentorat au début de leur carrière. • Il est difficile pour les créateurs d'avoir accès à de la formation ou du mentorat au début de leur carrière. 	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)
<ul style="list-style-type: none"> • Il est difficile pour les journalistes d'accéder à des postes de prise de décisions au sein d'une organisation médiatique. • Il est difficile pour les créateurs d'accéder à des postes de prise de décisions au sein d'un organisme culturel. 	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)
<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas de financement ciblé pour des organismes ou des projets de communautés sous-représentées dans le secteur des médias. • Il n'y a pas de financement ciblé pour des organismes ou des projets de communautés sous-représentées dans le secteur culturel. 	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)
<ul style="list-style-type: none"> • Il existe un manque de sensibilisation et un accès limité aux programmes de financement existants pour aider les communautés sous-représentées à partager leurs 	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)

<p>histoires dans le secteur des médias.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe un manque de sensibilisation et un accès limité aux programmes de financement existants pour aider les communautés sous-représentées à partager leurs histoires dans le secteur culturel. 				
<ul style="list-style-type: none"> • Les journalistes sont incapables d'avoir accès aux équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires. • Les créateurs sont incapables d'avoir accès aux équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires. 	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)
<ul style="list-style-type: none"> • Les journalistes peuvent être embauchés dans des organisations médiatiques, mais ne peuvent pas proposer leurs histoires aux rédacteurs en chef ou réalisateurs en raison de préoccupations liées à la viabilité commerciale et à la portée du public. • Les créateurs peuvent être embauchés dans des organismes culturels voués aux arts, mais sont incapables de voir leur 	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante	(Réponse à développement)

<p>travail se réaliser en raison de préoccupations liées à la viabilité commerciale et à la portée du public.</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • L'éloignement de certaines communautés des grands centres urbains représente un défi dans le secteur des médias. • L'éloignement de certaines communautés des grands centres urbains représente un défi dans le secteur culturel. 	<p>De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante</p>	<p>De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante</p>	<p>De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante</p>	<p>(Réponse à développement)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La langue est un obstacle à la production de contenu médiatique et à l'accès à celui-ci dans les communautés. • La langue est un obstacle à la production de contenu culturel et à l'accès à celui-ci dans les communautés. 	<p>De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante</p>	<p>De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante</p>	<p>De façon très importante/assez importante/pas très importante/pas du tout importante</p>	<p>(Réponse à développement)</p>

2. Quels sont les autres obstacles rencontrés par les journalistes, créateurs, artistes et organisations du secteur des médias, des arts et de la culture des peuples autochtones, des communautés racisées et des minorités religieuses? Question pour les organisations seulement. (Réponse à développement)

3. Certaines initiatives pourraient être menées pour aider les journalistes et créateurs autochtones, racisés et des minorités religieuses à surmonter les obstacles mentionnés ci-dessus. Parmi les initiatives énumérées ci-dessous, lesquelles considéreriez-vous comme vos principales priorités?

-	Peuples autochtones	Communautés racisées	Minorités religieuses
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les possibilités d'emploi au moyen de plateformes de marketing pour trouver et recruter des talents divers 	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des stages ou d'autres possibilités d'apprentissage dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour favoriser le perfectionnement des compétences et la formation professionnelle 	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des stages ou d'autres possibilités d'apprentissage en milieu de travail pour favoriser le perfectionnement des compétences et la formation professionnelle 	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Désigner des mentors qui pourraient travailler avec les communautés pour les aider à partager leurs propres histoires 	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Recruter des membres des communautés possédant une expertise et des connaissances culturelles pour participer activement à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets communautaires afin de s'assurer que les expériences vécues et les histoires locales sont représentées avec pertinence et exactitude 	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Consacrer du financement (du gouvernement) aux communautés 	-	-	-

<ul style="list-style-type: none"> • Associer divers journalistes ou créateurs à des entreprises ou commerces pour fournir un accès équitable à la technologie et à l'infrastructure essentielles ou à des espaces de collaboration et mettre sur pied des espaces créatifs régionaux et nationaux, au besoin 	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des services de traduction ou d'interprétation pour rendre le contenu culturel plus largement accessible au public en dehors des communautés 	-	-	-

Section B : Fonds pour la diversité des voix

4. A) Secteur des médias : Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour appuyer efficacement une représentation et une participation pertinentes, exactes et respectueuses de divers **journalistes** dans la publication de contenu qui tient compte de leurs expériences et points de vue?

4. B) Secteur culturel : Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour appuyer efficacement une représentation et une participation pertinentes, exactes et respectueuses de divers **créateurs de contenu culturel** dans la création de contenu qui tient compte de leurs expériences et points de vue?

5. Quelle devrait être la portée du nouveau fonds et comment devrait-il être conçu (sur le plan des critères d'admissibilité et des activités qui seraient soutenues)?

Merci d'avoir rempli le questionnaire!

Annexe C : Résultats sommaires

Vous trouverez ci-dessous une liste d'obstacles souvent cités auxquels se heurtent les journalistes, créateurs, artistes et organisations du secteur des médias, des arts et de la culture des peuples autochtones, des communautés racisées et des minorités religieuses. Veuillez préciser le degré d'importance qu'ont chacun des obstacles suivants pour les peuples autochtones, les communautés racisées et les minorités religieuses en ce qui a trait à leur participation et d'être représentés dans le secteur des médias et le secteur culturel. Pour chacun des énoncés, vous pouvez également fournir des commentaires supplémentaires.

Tableau 1 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
Les pratiques d'embauche discriminatoires continuent d'empêcher les candidats d'être recrutés dans le secteur des médias.	Peuples autochtones	77,0	15,3	2,2	0,0	5,5
	Communautés racisées	77,8	15,9	1,1	0,0	5,3
	Minorités religieuses	34,5	29,4	11,3	6,8	18,1
Il est difficile pour les journalistes d'avoir accès à de la formation ou du mentorat au début de leur carrière.	Peuples autochtones	52,6	16,0	2,9	0,6	28,0
	Communautés racisées	52,0	21,8	2,8	0,6	22,9
	Minorités religieuses	22,5	27,8	5,9	7,7	36,1
Il est difficile pour les journalistes d'accéder à des postes de prise de décisions au sein d'une organisation médiatique.	Peuples autochtones	63,5	12,6	3,6	0,0	20,4
	Communautés racisées	64,0	14,0	4,1	0,6	17,4
	Minorités religieuses	24,7	25,9	10,5	5,6	33,3
Il n'y a pas de financement ciblé pour des organismes ou	Peuples autochtones	49,4	27,4	3,0	3,7	16,5

Tableau 1 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
des projets de communautés sous-représentées dans le secteur des médias.	Communautés racisées	53,0	27,4	4,2	1,8	13,7
	Minorités religieuses	27,8	27,8	7,6	10,1	26,6
Il existe un manque de sensibilisation et un accès limité aux programmes de financement existants pour aider les communautés sous-représentées à partager leurs histoires dans le secteur des médias.	Peuples autochtones	69,1	15,4	2,5	0,6	12,3
	Communautés racisées	66,5	18,0	3,0	0,6	12,0
	Minorités religieuses	34,4	28,6	9,1	4,5	23,4
Les journalistes sont incapables d'avoir accès aux équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires.	Peuples autochtones	39,4	22,5	5,6	1,2	31,2
	Communautés racisées	33,1	27,7	9,0	1,2	28,9
	Minorités religieuses	20,5	26,3	9,6	6,4	37,2
Les journalistes peuvent être embauchés dans des organisations médiatiques, mais ne peuvent pas proposer leurs histoires aux rédacteurs en chef ou réalisateurs en raison de préoccupations liées à la viabilité commerciale et à la portée du public.	Peuples autochtones	68,6	13,2	0,6	1,3	16,4
	Communautés racisées	68,3	15,2	0,6	1,2	14,6
	Minorités religieuses	41,2	23,5	5,9	3,3	26,1
L'éloignement de certaines communautés des grands	Peuples autochtones	75,8	16,6	0,0	0,0	7,6

Tableau 1 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
centres urbains représente un défi dans le secteur des médias.	Communautés racisées	54,3	23,8	7,3	4,3	10,4
	Minorités religieuses	32,7	24,2	11,1	7,8	24,2
La langue est un obstacle à la production de contenu médiatique et à l'accès à celui-ci dans les communautés.	Peuples autochtones	57,7	17,3	6,4	1,3	17,3
	Communautés racisées	49,7	22,7	9,8	1,8	16,0
	Minorités religieuses	29,6	21,1	13,2	6,6	29,6

Tableau 2 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
Les pratiques d'embauche discriminatoires continuent d'empêcher les candidats d'être recrutés dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	75,5	15,6	1,6	1,6	5,7
	Communautés racisées	71,3	22,8	1,0	1,5	3,5
	Minorités religieuses	37,4	29,9	8,0	5,3	19,3
Il est difficile pour les créateurs d'avoir accès à de	Peuples autochtones	63,2	18,9	2,7	0,0	15,1

Tableau 2 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
la formation ou du mentorat au début de leur carrière.	Communautés racisées	59,4	25,4	3,0	0,5	11,7
	Minorités religieuses	33,9	26,1	7,8	4,4	27,8
Il est difficile pour les créateurs d'accéder à des postes de prise de décisions au sein d'un organisme culturel.	Peuples autochtones	70,1	18,7	0,5	0,5	10,2
	Communautés racisées	67,2	22,7	1,0	1,0	8,1
	Minorités religieuses	35,0	26,7	5,6	6,1	26,7
Il n'y a pas de financement ciblé pour des organismes ou des projets de communautés sous-représentées dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	54,1	23,5	3,8	3,3	15,3
	Communautés racisées	55,4	27,7	2,6	2,6	11,8
	Minorités religieuses	32,6	24,7	5,1	10,1	27,5
Il existe un manque de sensibilisation et un accès limité aux programmes de financement existants pour aider les communautés sous-représentées à partager leurs	Peuples autochtones	67,8	20,8	1,6	1,6	8,2
	Communautés racisées	68,4	23,0	2,6	1,5	4,6

Tableau 2 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
histoires dans le secteur culturel.	Minorités religieuses	40,7	22,6	6,8	5,6	24,3
Les créateurs sont incapables d'avoir accès aux équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires.	Peuples autochtones	49,2	25,4	5,5	0,6	19,3
	Communautés racisées	44,3	28,9	8,2	1,5	17,0
	Minorités religieuses	27,3	25,6	10,8	6,2	30,1
Les créateurs peuvent être embauchés dans des organismes culturels voués aux arts, mais sont incapables de voir leur travail se réaliser en raison de préoccupations liées à la viabilité commerciale et à la portée du public.	Peuples autochtones	72,0	12,1	4,9	0,5	10,4
	Communautés racisées	68,4	19,2	2,6	1,0	8,8
	Minorités religieuses	45,7	18,9	6,9	6,3	22,3
L'éloignement de certaines communautés des grands centres urbains représente un défi dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	75,7	13,8	1,1	1,1	8,3
	Communautés racisées	49,2	26,4	9,8	2,6	11,9
	Minorités religieuses	31,2	21,6	9,7	8,0	29,5

Tableau 2 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les individus, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
La langue est un obstacle à la production de contenu culturel et à l'accès à celui-ci dans les communautés.	Peuples autochtones	54,2	23,5	5,6	1,7	15,1
	Communautés racisées	50,3	27,2	7,9	0,5	14,1
	Minorités religieuses	30,7	23,3	9,1	7,4	29,5

Tableau 3 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
Les pratiques d'embauche discriminatoires continuent d'empêcher les candidats d'être recrutés dans le secteur des médias.	Peuples autochtones	64,7	23,5	0,0	5,9	5,9
	Communautés racisées	65,9	24,4	0,0	4,9	4,9
	Minorités religieuses	37,5	25,0	15,6	12,5	9,4
Il est difficile pour les journalistes d'avoir accès à de la formation ou du mentorat au début de leur carrière.	Peuples autochtones	57,1	25,7	0,0	0,0	17,1
	Communautés racisées	59,5	26,2	0,0	2,4	11,9

Tableau 3 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
	Minorités religieuses	30,3	36,4	9,1	6,1	18,2
Il est difficile pour les journalistes d'accéder à des postes de prise de décisions au sein d'une organisation médiatique.	Peuples autochtones	70,6	11,8	2,9	0,0	14,7
	Communautés racisées	75,6	9,8	4,9	0,0	9,8
	Minorités religieuses	43,8	21,9	6,2	9,4	18,8
Il n'y a pas de financement ciblé pour des organismes ou des projets de communautés sous-représentées dans le secteur des médias.	Peuples autochtones	70,6	17,6	2,9	0,0	8,8
	Communautés racisées	75,6	19,5	0,0	0,0	4,9
	Minorités religieuses	43,8	31,2	6,2	3,1	15,6
Il existe un manque de sensibilisation et un accès limité aux programmes de financement existants pour aider les communautés sous-représentées à partager leurs histoires dans le secteur des médias.	Peuples autochtones	72,7	21,2	0,0	0,0	6,1
	Communautés racisées	75,6	17,1	2,4	0,0	4,9
	Minorités religieuses	51,6	25,8	9,7	3,2	9,7

Tableau 3 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
Les journalistes sont incapables d'avoir accès aux équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires.	Peuples autochtones	57,6	27,3	3,0	3,0	9,1
	Communautés racisées	57,5	27,5	2,5	2,5	10,0
	Minorités religieuses	32,3	29,0	16,1	6,5	16,1
Les journalistes peuvent être embauchés dans des organisations médiatiques, mais ne peuvent pas proposer leurs histoires aux rédacteurs en chef ou réalisateurs en raison de préoccupations liées à la viabilité commerciale et à la portée du public.	Peuples autochtones	60,6	21,2	3,0	6,1	9,1
	Communautés racisées	60,0	25,0	2,5	5,0	7,5
	Minorités religieuses	38,7	25,8	9,7	12,9	12,9
L'éloignement de certaines communautés des grands centres urbains représente un défi dans le secteur des médias.	Peuples autochtones	69,7	18,2	6,1	0,0	6,1
	Communautés racisées	52,5	25,0	12,5	0,0	10,0
	Minorités religieuses	35,5	22,6	22,6	3,2	16,1
La langue est un obstacle à la production de contenu médiatique et à l'accès à	Peuples autochtones	53,1	28,1	12,5	0,0	6,2

Tableau 3 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur des médias.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
celui-ci dans les communautés.	Communautés racisées	53,8	28,2	10,3	0,0	7,7
	Minorités religieuses	40,0	23,3	20,0	3,3	13,3

Tableau 4 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
Les pratiques d'embauche discriminatoires continuent d'empêcher les candidats d'être recrutés dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	64,9	12,8	5,3	1,1	16,0
	Communautés racisées	71,7	14,2	3,8	2,8	7,5
	Minorités religieuses	38,9	20,0	5,6	4,4	31,1
Il est difficile pour les créateurs d'avoir accès à de la formation ou du mentorat au début de leur carrière.	Peuples autochtones	63,7	18,7	1,1	0,0	16,5
	Communautés racisées	66,7	24,5	1,0	1,0	6,9
	Minorités religieuses	31,8	21,6	6,8	3,4	36,4

Tableau 4 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
Il est difficile pour les créateurs d'accéder à des postes de prise de décisions au sein d'un organisme culturel.	Peuples autochtones	66,3	18,0	2,2	0,0	13,5
	Communautés racisées	72,0	20,0	2,0	1,0	5,0
	Minorités religieuses	37,6	17,6	8,2	3,5	32,9
Il n'y a pas de financement ciblé pour des organismes ou des projets de communautés sous-représentées dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	51,1	21,1	7,8	6,7	13,3
	Communautés racisées	59,0	24,0	9,0	4,0	4,0
	Minorités religieuses	35,7	22,6	7,1	3,6	31,0
Il existe un manque de sensibilisation et un accès limité aux programmes de financement existants pour aider les communautés sous-représentées à partager leurs histoires dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	67,0	18,2	2,3	2,3	10,2
	Communautés racisées	69,0	24,0	3,0	0	4,0
	Minorités religieuses	43,4	20,5	3,6	3,6	28,9
Les créateurs sont incapables d'avoir accès aux	Peuples autochtones	48,3	18,4	6,9	2,3	24,1

Tableau 4 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
équipements numériques ou technologiques essentiels pour présenter leurs histoires.	Communautés racisées	53,5	23,2	8,1	1,0	14,1
	Minorités religieuses	28,9	21,7	7,2	3,6	38,6
Les créateurs peuvent être embauchés dans des organismes culturels voués aux arts, mais sont incapables de voir leur travail se réaliser en raison de préoccupations liées à la viabilité commerciale et à la portée du public.	Peuples autochtones	49,4	18,8	9,4	3,5	18,8
	Communautés racisées	57,0	22,0	7,0	5,0	9,0
	Minorités religieuses	32,5	15,7	6,0	6,0	39,8
L'éloignement de certaines communautés des grands centres urbains représente un défi dans le secteur culturel.	Peuples autochtones	66,7	17,2	1,1	2,3	12,6
	Communautés racisées	48,5	27,7	7,9	5,9	9,9
	Minorités religieuses	31,8	17,6	8,2	5,9	36,5
La langue est un obstacle à la production de contenu culturel et à l'accès à celui-ci	Peuples autochtones	37,6	25,9	12,9	4,7	18,8
	Communautés racisées	46,0	19,0	13,0	9,0	13,0

Tableau 4 : Degré d'importance de divers obstacles (%) selon les organisations, dans le secteur culturel.

Obstacle	Communauté	De façon très importante	Assez importante	Pas très importante	Pas du tout importante	Je ne sais pas
dans les communautés.	Minorités religieuses	26,5	15,7	14,5	7,2	36,1